

DEMANDE DE SUBVENTION JEUNESSE

Liste des éléments constitutifs du dossier

Cette liste est donnée à titre indicatif. Elle est non-exhaustive. La forme du dossier est libre. Il n'existe pas de formulaire-type proposé par le Service départemental de la jeunesse du Conseil général du Val-de-Marne.

Le dossier de demande de subvention doit faire apparaître l'origine et les motivations du projet.

Il doit présenter les porteurs du projet.

Il offre un descriptif détaillé du projet et les moyens mobilisés (humains, matériels, techniques...) pour sa réalisation.

Lorsque cela est possible, le dossier fera apparaître l'impact du projet dans le Val-de-Marne (initiative de sensibilisation...).

Le dossier doit comporter des aspects financiers, notamment le budget prévisionnel du projet.

Attention, un budget prévisionnel doit toujours être présenté à l'équilibre.

Ne pas oublier de faire apparaître les éléments suivants en rédigeant le dossier :

- Nom de la structure/de l'association
- Coordonnées du responsable en charge du dossier
- Titre du projet
- Dates prévisionnelles de réalisation
- Présentation détaillée des actions
- Nombre de participants au projet (sous forme de liste avec les Nom/Prénom/Âge/Tel/Courriel/Commune de résidence de chacun)
- Lieu dans lequel se déroule le projet (pays, ville)
- Présentation des partenaires du projet (techniques et financiers)
- Indicateurs pouvant permettre d'évaluer la réussite du projet
- Budget prévisionnel du projet

Pièces à joindre au dossier :

- Statuts à jour (et modifications si elles ont été déposées en Préfecture)
- Liste des membres dirigeants (Bureau et/ou CA)
- Rapport d'activités de l'association (de l'année précédente)
- Procès-Verbal de la dernière Assemblée générale
- Bilan financier de l'association, au minimum le compte de résultat de l'association de l'année précédente (en utilisant le modèle proposé ou un document libre)
- Bilan (d'activités et financier) du précédent projet (pour un renouvellement)
- Relevé d'identité bancaire (RIB)